

Paris,
le mercredi 30 octobre 2013

Émetteur : Driss Alem - Téléphone : 01.45.38.82.27 Courriel : dalem@ucanss.fr

Objet : Lancement de la deuxième promotion du dispositif

Madame, Monsieur le Directeur,

Madame, Monsieur le Médecin conseil régional,

J'ai le plaisir de vous informer que la deuxième promotion du cursus «Titre 2 responsable des ressources humaines» sera ouverte le 17 mars 2014.

I - FINALITÉS DU DISPOSITIF

Ce dispositif de professionnalisation est accessible, après accord de l'employeur et inscription au plan de formation de l'organisme, aux responsables des ressources humaines ou à tout salarié aspirant à l'exercice de ce métier. Il s'inscrit dans le cadre général d'accompagnement de l'évolution des compétences, conformément aux exigences nouvelles du métier et au référentiel de la formation cible, défini par le Répertoire National des Certifications Professionnelles ou RNCP. Ce Titre doit, notamment permettre à vos collaborateurs de contribuer au développement des pratiques de gestion des ressources humaines. Ils seront capables de mieux appréhender leur rôle en matière d'accompagnement du changement.

II - OBJECTIFS DU DISPOSITIF

Ce dispositif dure 51,5 jours et devra permettre aux candidats de :

- développer une vision globale et stratégique de la fonction RH,
- posséder les bases juridiques et les pratiques légales et réglementaires de la gestion du personnel,
- manager les emplois, les compétences, les carrières et la formation,
- définir et mettre en œuvre le processus de recrutement, d'accueil et d'intégration,
- d'intégrer le pilotage économique et l'audit social dans leurs pratiques,

- de s'approprier la législation en matière de santé et sécurité au travail,
- d'accompagner les changements stratégiques et organisationnels,
- de maîtriser les outils et savoir-faire techniques nécessaires à la gestion du personnel.

III - PRINCIPES PÉDAGOGIQUES DU DISPOSITIF

Ce dispositif s'appuie sur des principes fondamentaux qui permettront :

- d'ancrer la formation dans la réalité professionnelle,
- de concilier formation et exercice pratique des responsabilités,
- d'alterner la mobilisation du savoir, du savoir-faire et un accompagnement sur le terrain,
- de rendre responsable les candidats de leur propre parcours (volonté d'évoluer),
- d'encourager les partages d'expériences et les ouvertures sur l'extérieur (témoignages Ucanss ou externes ...),
- de mener un projet de management des RH « terrain »,
- d'impliquer fortement les Directions et l'encadrement du stagiaire (tutorat et choix du mémoire),
- de reconnaître les capacités acquises en fin de formation par la délivrance du Titre professionnel niveau II inscrit au Répertoire National des Certifications Professionnelles.

IV - PUBLIC CONCERNÉ

Ce titre, formation qualifiante et diplômante Bac+4, s'adresse aux responsables des ressources humaines, ainsi qu'aux agents désirant s'orienter vers l'exercice de ce métier et qui sont titulaires :

- d'un Bac + 3 ou 2,
- d'un titre niveau III,
- de 3 ans d'expérience professionnelle et être en situation de salarié dans une fonction RH.

En cas d'absence de diplôme ou du titre requis, un jury d'admission se prononcera sur les dérogations possibles au titre de validation de l'acquis professionnel (VAP). Les candidats qui se trouvent dans ce cas, doivent se reporter à la dernière page du dossier d'inscription pour fournir les éléments requis et obtenir une dérogation.

V - LIEU ET COUT DE LA FORMATION

La formation aura lieu dans les locaux du CESI à Nanterre en Ile de France.

Le coût **des frais pédagogiques** de ce cursus est variable selon l'effectif de la promotion. Il se conçoit comme l'indique le tableau ci-dessous :

Nombre de participants	COÛT TOTAL TTC / personne
7	16.000€
10	12.000€
16	8.000€



Les frais de déplacement (transport et repas) et d'hébergement du stagiaire ne sont pas inclus.

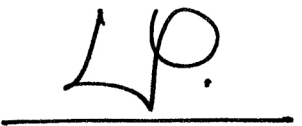
Si le nombre de postulants ne permet pas l'ouverture d'une promotion institutionnelle, les candidats intéressés peuvent rejoindre la promotion inter entreprise. Il s'agira alors du même cursus, du même programme et du même diplôme. Les candidats institutionnels seront dans un groupe de stagiaires provenant d'autres secteurs professionnels. Le coût de cette formation en inter coûtera 16.000€ par candidat.

Ce cursus est éligible à la prise en charge financière au titre du fond de la professionnalisation. Je vous invite à vous reporter à la note de cadrage relative aux priorités de financement de la formation professionnelle au titre de l'année 2014, disponible sur le site de l'Ucanss.

Pour les renseignements complémentaires, des annexes numérotées de I à VII sont jointes à cette lettre et vous pouvez contacter Driss Alem chef de projets formation au sein du pôle offre de formation à l'Ucanss au 01 45 38 82 27 et/ou dalem@ucanss.fr

Je compte sur votre collaboration pour assurer la diffusion la plus large possible de cette information dans votre organisme.

Avec mes remerciements, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur le Directeur, Madame, Monsieur le Médecin conseil régional, l'assurance de mes sentiments distingués.



Gaudérique Barrière

Directeur délégué

Document(s) annexe(s) :

- Dossier de candidature
- Architecture Modulaire et planning de la Formation à la fonction de Responsable en Ressources Humaines »2014 /2015
- Public cible et Procédure d'Accès
- Journée « Team Building »
- Mémoire Professionnel
- Modalités de Certification
- Validation des Acquis de l'Expérience

